

# Le bonnet à poils

# LE BONNET À POIL DES GRENADIERS À PIED DE LA GARDE IMPÉRIALE

## Modèle 1808-1815.

Quel objet symbolise le plus la garde Impériale, nous ne pouvions passer à côté du symbole de celle-ci, à savoir le fameux bonnet à poils.

En effet, « *DE TOUS LES OBJETS MILITAIRES ET HISTORIQUES QUE NOUS SOMMES AMENÉS À RENCONTRER, AUCUN NE PEUT RIVALISER, PAR SON PRESTIGE, SON SYMBOLISME, AVEC CELUI QUE NOUS ALLONS VOUS PRÉSENTER AUJOURD'HUI :*

*SOUVENIR INCARNANT MIEUX QUE TOUT AUTRE, L'ÉPOPÉE NAPOLÉONNIENNE, ET LA GRANDE ARMÉE, LE BONNET D'OURSIN DES GROGNARDS EST UN MYTHE DONT TOUT PASSIONNÉ D'HISTOIRE A RÊVÉ, UN JOUR... »*

**BERTRAND MALVAUX**

Malgré la symbiose entre ses Grenadiers et Napoléon, leur bonnet n'a jamais fait l'objet d'une étude détaillée !

Exceptés quelques rares auteurs comme Jean Brunon ou Lucien Rousselot, personne n'a étudié, en détail cette coiffure. C'est pourquoi, avec mon ami Pierre de Hugo, j'ai tenté de combler ce vide dans une série d'articles publiés à partir du mois de décembre 1993, dans la revue TRADITION magazine (n° 83).

À cette époque j'avais, pu avoir en mains grâce à la collaboration des Musées Nationaux, les deux exemplaires conservés dans les collections du Musée de l'Armée à Paris et à Salon de Provence (Ancienne collection Raoul et Jean Brunon). Mais à cette époque nous avions perdu la trace d'un troisième exemplaire parfaitement authentique que nous connaissions, celui de la collection du peintre Lucien Rousselot.

Aujourd'hui, avec la vente de cet exceptionnelle coiffure, nous pouvons compléter notre étude d'origine et la rendre publique.

## Le bonnet à poils



Sous la Révolution, les «grenadiers-gendarmes» ont le bonnet d'oursin sans plaque.

Les Grenadiers près de la Représentation nationale portent, comme coiffure de service, le bonnet à poils garni d'une «plume rouge», avec plaque blanche sur laquelle est frappée une grenade et la légende «Grenadiers près de la Représentation nationale».

Le bonnet des Grenadiers de la Garde du Directoire est garni : d'une calotte écarlate à croix aurore; d'une plaque en laiton, frappée d'une grenade; d'un cordon écarlate natté, terminé par une raquette; d'un plumet écarlate et d'une cocarde.

Lorsque la Garde des Consuls est créée, le bonnet d'oursin reste inchangé, seule la plaque est modifiée.

Désormais légèrement plus petite, elle est en laiton estampé d'une grenade surmontant une banderolle portant la devise «Garde des Consuls», les bords de la plaque sont décorés de branches de laurier.

Le cordon devient blanc et le gland frontal jaune, un devis daté du 9 janvier 1799 précise «Bonnet d'oursin avec sa plaque 30 F. Le cordon de bonnet avec son gland en laine jaune 5 F. Plumet de bonnet en plumes de coq rouges 2 F».

Les sous-officiers se distinguent par un cordon rouge mélangé or. Les officiers ont une plaque dorée, un cordon et une croix en or. Il semblerait que ce soit à partir du 14 juillet 1802 que la croix devienne blanche.

Les tarifs et devis de cette époque laissent apparaître quelques différences. Ainsi le 21 avril 1800, le bonnet d'oursin avec plaque et cordon (durée 6 ans) coûte 26 F, le plumet (durée 1 an) 2,50 F, un autre document du 21 septembre 1800, indique le prix du bonnet à 24 F, le plumet à 5 F, le pompon à 0,90 F, l'étui de bonnet en carton à 1 F.

Le tarif du 24 septembre 1803 donne les mêmes prix, en plus il fait apparaître les pièces suivantes: «étui de bonnet en coutil 1,975 F, cordon de bonnet de sergent major 27 F, cordon de bonnet de sous-officier 18 F, cordon de bonnet de grenadier 3,5 F».

L'inspecteur aux revues Chavelar, dans son rapport du 23 octobre 1803, faisant état des comptes et des effets existants dans les magasins d'habillement au 1<sup>er</sup> vendémiaire An XII (24 septembre 1803), mentionne:

«1.050 mètres de cordonnet pour bonnet de poil à 0,06 Frs; 2 cordons de bonnet d'oursin de sous-officier à 45 Frs; 167 cordons de grenadiers à 5 Frs; 180 bonnets d'oursin à 24 Frs; 505 plumets à 5 Frs; 651 pompons à 0,09 Frs; 315 étuis de carton pour bonnet d'oursin à 1 Frs».

A la même époque, sont aussi utilisés des étuis de bonnets en coutil blanc rayé de bleu, ces modèles plus faciles d'emploi étaient placés au sommet du sac.

Le bonnet à poil des Grenadiers à pied de la Garde Impériale ne change pas du bonnet de la Garde des Consuls, si ce n'est par la nouvelle plaque estampée d'une aigle.

### **Bonnet de la Garde Impériale, modèle 1804**



Avant de débiter la description de ce couvre-chef, indiquons que les archives de l'époque mentionnent indifféremment les termes: «bonnet d'oursin, bonnet d'ourson ou bonnet de poil» pour désigner cette coiffure.

- Carcasse en cuir naturel, composée d'éléments cousus entre eux bord à bord avec du fil de lin blanc.

Ces pièces de cuir peuvent être différemment coupées et placées, certains bonnets présentent une carcasse réalisée avec seulement quelques morceaux, d'autres sont constitués de multiples pièces de chutes. Au niveau de la coiffe, la carcasse est taillée en biais, ce qui fait redescendre la partie arrière de 30 mm

L'arrière de la carcasse est fendue en forme de triangle; sur chaque bord, un sanglon, dont un est terminé par une petite boucle en fer, tous deux cousus. Ce dispositif permet d'adapter la taille de la coiffure au tour de tête du propriétaire. Sur la face intérieure, peut être imprimée la marque du fabricant.

À l'avant, le bonnet mesure 350 mm de haut, à l'arrière 380 mm (270 mm du bas de la calotte), largeur dans le haut 270 mm.

De 1806 à 1810, les archives ne nous révèlent pas le nom du fournisseur des bonnets, seul son prix unitaire est donné: 24 F.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1811, le tarif d'un bonnet d'ourson est de 30 F.

Le 3 mai de la même année, la fabrication des bonnets est confiée au marchand fourreur J Aubineau demeurant au n° 213 rue Saint-Honoré « Au Roi de Danemark » à Paris. Le prix de cette coiffure est porté à 36 F pièce, Aubineau s'engage à fournir 200 bonnets pour remplacement et 800 autres pour première mise en service. Après le décès de ce marchand, sa femme assurera les marchés, ainsi le 4 septembre 1812, 100 bonnets pour le 1<sup>er</sup> régiment et 100 autres pour le 2<sup>ème</sup> régiment sont commandés à madame veuve Aubineau.

En 1813, madame veuve Aubineau fournira 1500 bonnets au 2<sup>ème</sup> régiment au prix de 37F50 pièce ( y compris la calotte brodée et le cordon ). Une commande est passée le 16 novembre 1811, à monsieur Koenig, pelletier au 14 rue des Bons Enfants à Paris, pour la réparation des vieux bonnets d'oursin.

- Peau d'ours constituée de nombreux morceaux cousus entre eux, elle est enfilée sur la carcasse et cousue dans le bas, avec le bord de la coiffe.

Généralement montée avec les poils retombant vers le haut (comme au XVIII<sup>o</sup> siècle), certains exemplaires sont montés avec les poils dirigés vers le bas. Au niveau de l'emplacement de la boucle de serrage (absente), la peau est coupée pour permettre l'ajustage de la coiffe.

Certains exemplaires possèdent un montage particulier au niveau de la boucle de serrage, la peau est coupée avec l'un de ses bords taillé en pointe et rabattu à l'intérieur pour mieux masquer la boucle de serrage.

- Porte-plumet cousu sur sa gauche. Une petite ouverture est pratiquée à 240 mm du bord inférieur, destinée à recevoir l'embase du plumet. A l'intérieur de la peau, est cousu un gousset de cuir.
- Trois lacets noirs (les marchés de l'époque indiquent: 1 mètre coupé en 3), permettant d'attacher le cordon et le gland frontal, sont placés sur le bonnet. Un au centre sur le sommet, un autre à la droite du premier, le troisième au-dessous du porte-plumet près du bord inférieur. Ces lacets passent à l'intérieur de la carcasse, ou plus rarement à l'intérieur de la peau d'ours. Il peut exister un quatrième lacet placé au sommet des raquettes du cordon. Sur cet exemplaires les lacets d'origines sont absents et ont été remplacés pour maintenir le cordon.
- Coiffe intérieure en basane (hauteur 95 mm), dans le haut de laquelle est cousu un bandeau de toile noire terminée par un lacet (hauteur 140 mm). Le bord inférieur de la coiffe est replié à l'extérieur de la carcasse, par dessus la peau d'ours, sur une hauteur de 10 mm et est cousu. Sur certain exemplaire la toile de la coiffe peut-être de couleur beige.
- Calotte (l'expression «culs de singe» ne se rencontre jamais à l'époque, il s'agit d'un terme impropre utilisé par les collectionneurs). Le premier modèle en 1804 est en drap écarlate doublé d'une toile écrue. Sa forme est ronde, d'un diamètre de 150 à 155 mm. Deux galons «bâtons» blancs de 23 mm de large sont cousus et forment une croix. Les bords du drap sont repliés sur eux-mêmes puis sommairement cousus.



Le second modèle apparaît au retour de la campagne de 1807, la croix de la calotte est désormais remplacée par une grenade blanche brodée à 9 flammes, elle mesure 130 mm de haut par 93 mm de large (le corps de la bombe fait 50 mm de diamètre), ces dimensions peuvent légèrement varier selon les fabrications, le bonnet des anciennes collections Raoul et Jean Brunon a une grenade très légèrement plus petite de quelques millimètres.

Le Musée de Versailles possède un tableau du baron Gros représentant la capitulation de Madrid en 1808, sur lequel on peut observer un Grenadier de la Garde vu de dos, dont la calotte est brodée de la grenade.

- Plaque du modèle de la Garde des Consuls probablement remplacée vers la fin de l'année 1804 par une plaque laiton estampé d'une aigle non couronnée avec, dans le haut, une cocarde gravée et de chaque côté, une grenade. Le 16 août 1804, un texte nous indique «L'officier chargé du détail de l'habillement a donné l'examen au conseil plusieurs dessins de plaques de bonnets à poil. Le modèle en laminé a été adopté, sauf la suppression de l'étoile qui était placée au centre du foudre».

Une autre source datée du 26 avril 1805 dit «Plaques en cuivre fin pour bonnets de grenadiers, brodées et brunies, avec étoile en argent fin 3F25».

Nous ne pensons pas que ce modèle ait été porté; pour confirmer cet avis, nous avons retrouvé un texte du 17 mai 1805 qui annonce «Il sera fait, sur le champ, une nouvelle matrice pour servir à une nouvelle fabrication de plaques de bonnets à poil et l'entrepreneur se conformera au dessin que l'on arrêtera et qu'il soumettra, avant tout, au conseil». De cette décision, naîtra la plaque réglementaire.

Elle est en laiton de 160/164 mm de haut sur 217 mm de large (avec coubure). Estampée au centre, d'une aigle couronnée posée sur le fuseau de Jupiter (hauteur 147 mm, largeur 147 mm), et, dans les deux angles inférieurs, d'une grenade enflammée (hauteur 49 mm, largeur 48 mm). La plaque est bordée d'une moulure d'encadrement composée d'un double filet saillant entourant un ruban uni, largeur totale 6 mm. Les bords sont repliés sur eux-mêmes, le bord inférieur est consolidé par un fil d'acier.

Dans les angles du bas et au sommet, deux petits trous sont pratiqués pour permettre la fixation de la plaque à la carcasse au moyen d'un fil de laiton. Certaines plaques peuvent avoir les crochets d'acier, soudés à l'arrière, destinés à s'arrocher au bonnet. Sous la plaque, le poil est toujours coupé.

Un état des effets conservés en magasin, au 1er janvier 1806, fait mention de ce modèle «2023 plaques de cuivre pour bonnets d'oursin à 3F25». Le prix de cette cuivrierie n'évoluera pas de tout l'Empire. Un marché du 5 juillet 1813 nous apprend que le fournisseur des plaques est le sieur Masson, 120 rue saint Martin à Paris.

La plaque 1806 est remplacée par un nouveau modèle en cuivre, plus robuste, c'est ce modèle qui équipe le bonnet ici présenté. Dans l'état actuel de nos connaissances, cette modification peut être située entre 1809 et 1811. Le décor est sans changement, seul le ruban de la moulure d'encadrement est désormais strié.

Elle mesure de 165 mm haut et 217 mm de large. Les bords sont repliés sur un fil de fer.



- Gland frontal blanc composé d'un cordon de 190 mm de long replié en deux (environ 95 mm) auquel est fixé un cabochon de 17 mm de haut et 26 mm de diamètre, terminé par des franges de 60 mm. Sur le bonnet du Grenadier Simplet, le cordon mesure 220 mm de long avec cabochon terminé par des franges de 50 mm. Martinet en 1808 et Genty en 1815 en présentent deux, est-ce une fantaisie ou une erreur, la seconde hypothèse nous semble la plus probable.

- Cordon composé : d'une simple tresse à l'arrière (largeur 32 mm, longueur de la partie tressée 385 mm, longueur du cordon d'attache environ 82 mm, longueur du cordon reliant les deux parties tressées arrières et avant 90 mm) et d'une double tresse à l'avant (largeur 38 mm, longueur de la partie tressée 500 mm, longueur du cordon d'attache à la raquette environ 105 mm, passant coulissant entre le cordon et la raquette hauteur 20 mm, diamètre 18 mm), terminé par une raquette (il existe aussi des bonnets avec deux raquettes comme l'exemplaire du grenadier Simplet, conservé au Musée de l'Armée, l'Hôtel des Invalides à Paris ; au Château de l'Empéri, les collections du Musée de l'armée exposent les anciennes collections Raoul et Jean

Brunon où est conservé un bonnet avec cordon à une seule raquette) de forme ovale (hauteur 135 mm, largeur 94 mm) tressée avec trois bruns de bourdon (sous la Restauration, les raquettes seront tressées avec quatre bruns), les raquettes sont terminées par un gland à cabochon tissé en point milan sur une forme en bois, hauteur 49 mm, diamètre 29 mm, et des franges de 60 mm de long.

Aucune raison expliquant la variante entre le cordon à simple ou double raquettes n'a pu être démontrée. Il ne s'agit pas d'une différence entre les régiments. Le prix de ce cordon restera toujours le même: 3F50, les marchés passés en février 1813 précisent les noms des passementiers devant fournir ces cordons, il s'agit de messieurs Vautrin Lefèvre et Clavet, 14 rue de la Salle au Comte à Paris.

- Pompon, ou cocarde (les textes d'origine indiquent les deux mots). En 1804, il est en galon de fil plissé durant les premières années. À partir de 1806, il devient trois-quart sphérique en bois recouvert de flanelle blanche, en chenille de laine de 58 mm de diamètre et de 28 mm d'épaisseur totale. Le bleu est au centre, le blanc à l'extérieur. Une tige en fer de 105 mm de long permet de le fixer dans le gousset à la base du plumet. À partir de 1806, le centre de la cocarde est composé d'un drap bleu brodé en laine aurore d'une aigle couronnée. Son tarif, 0,90 F, ne bouge pas de 1806 à 1813.

À partir de 1813, les pompons cocardes sont fabriqués en fil, ils sortent des ateliers Vautrin Lefèvre et Clavet, passementiers.

- Plumet en plumes écarlates, teints à la cochenille.

L'exemplaire présenté est authentique mais il est cassé à sa base (probablement d'époque) il mesure en l'état 350 mm de haut pour un diamètre au sommet d'environ 200 mm. Le prix unitaire est de 4 F (4F50 en 1813). Ils sont fabriqués, en 1813, par monsieur Debruge, 244 rue Saint-Honoré à Paris ou bien par le sieur Legrand.

- Etui de plumet il est fourni en 1813 par monsieur Dupuovillon, 120 rue Quincampoix à Paris. A cette époque, un plumet livré avec son étui est négocié 6 F. Cet étui est ficelé au fourreau du sabre.

- Etui de bonnet tout d'abord en carton, de 1806 à 1814 il est le plus souvent en coutil blanc à raies bleues. Il coûte 1,8 F, puis 2 F en 1811. Ces étuis sont évoqués dans les souvenirs du capitaine Jean-Roch Coignet: «Essling. A onze heures du matin, nous reçûmes l'ordre de passer le Danube et de mettre nos bonnets à poil. L'Empereur tenait à présenter à l'ennemi ses vieux grognards dans leur plus belle tenue; ce fut la fin de nos chapeaux à trois cornes. En effet, comme nous passions le grand pont sur trois rangs, chacun tirait à la hâte son bonnet à poil enfermé dans un étui sur le haut de son sac...».

- Couvre bonnet en toile cirée, pour la tenue de campagne les jours d'intempéries. En tenue de campagne, le bonnet est dépourvu de ses ornements, tout comme nous le narre le capitaine de Maudhuit, Grenadiers de la Garde: «Le 16 juin (1815) vers huit heures du matin, nous reçûmes l'ordre de prendre les armes et de suivre l'Empereur qui allait se porter en avant: à 9 heures, nous nous mîmes en marche vers Fleurus, tambours et musique en tête. Notre tenue était celle de combat: la capote, le pantalon et le bonnet, à poil sans ornement...»

### **Les bonnets des Sous-officiers**

Le bonnet des sous-officiers est le même que celui pour la troupe, le cordon est en laine écarlate mélangée au tiers de fils d'or. La croix ou la grenade de la calotte sont en or. Le prix d'un cordon est de 18 F (1806) et de 23 F (1811), celui d'un sergent major est de 27 F (1806) et de 32 F (1811).

### **Les bonnets des Sapeurs**

Les Grenadiers de la Garde sont complétés de sapeurs à partir de la fin de l'année 1800.

Leur bonnet à poil est dépourvu de plaque. Dans les premières années, le cordon est entièrement blanc, puis rapidement il devient identique à celui adopté par les sous-officiers: écarlate mélangé or.

La calotte est garnie d'une croix en galon d'or, à partir de 1808 d'une grenade brodée or.

Le bonnet est plus volumineux.

Le fournisseur des cordons, en 1811, est le passementier Gilles. Madame Aubineau reçoit une commande pour 72 bonnets de sapeurs à 37,50 F, le 19 avril 1813.

### **Les bonnets des Officiers**

Les coiffures des officiers sont plus luxueuses que celles des Grenadiers. N'ayant jamais rencontré de bonnet d'officier, nous baserons notre description sur l'iconographie d'époque et sur les textes des archives.

Le bonnet est sensiblement plus volumineux que celui de la troupe. La coiffe intérieure devait probablement être en basane et soie, tout comme les coiffes des casques et shakos de cette époque. La calotte est en drap écarlate avec une croix en galon d'or (puis brodée d'une grenade en fils d'or). La plaque est décrite dans un texte du 26 avril 1805: «Plaques pour bonnets d'officier, bien ciselées et dorées au modèle 1 ère qualité, mais plus fortes que l'échantillon présenté 24F50». Elle est en cuivre surdoré avec ses reliefs polis, ses dimensions sont identiques aux plaques de troupe.

Cordon raquette et gland frontal entièrement en or.

Pompon cocarde comme celui de la troupe, tout d'abord en galon de fil plissé (bleu, écarlate et argent), puis en chenille de laine avec le centre brodé en fils d'or d'une aigle couronnée. Les anciennes collections Raoul et Jean Brunon possèdent un pompon d'officier entièrement en fils d'or avec, au centre, un disque en laiton doré estampé d'une aigle.

Plumets écarlate en plumes de vautour.

### **Objet de collection**

Les 42 officiers et 870 Grenadiers présents au licenciement du 1<sup>er</sup> régiment emportent en rentrant dans leurs départements les objets suivants: 806 bonnets d'oursin.

Il est de même pour les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> régiment. Dans les mois qui suivirent, 226 plaques de bonnet aux armes de France, 521 plaques de bonnet à l'aigle (ont été fondues), 62 plumets de grenadiers (dont un rouge et bleu !) sont versés au magasin de Paris.

De toutes ces coiffures, bien peu nous ont été transmises intactes. Deux bonnets authentiques sont conservés dans les collections publiques françaises, tous deux au Musée de l'Armée : celui du grenadier Simplet dont la fourrure a été remplacée (Hôtel des Invalides Paris), et l'exemplaire des anciennes collections Raoul et Jean Brunon

(Château de l'Empéri, Salon de Provence). L'exemplaire de la collection Rousselot est l'exemplaire le mieux conservé de tous les bonnets qu'il nous a été possible d'examiner.



**Texte écrit d'après une étude réalisée par Bertrand Malvaux lors de la vente aux enchères à Bourges, le 25 Mai 2013, du Bonnet à Poils de la Collection FOREST puis ROUSSELOT et BENTZ.**